



Rétrogradation de poste, baisse de salaire

Par joa24, le 11/06/2009 à 13:15

Bonjour,

Mon employeur veut me rétrograder de poste : me faire passer de responsable d'unité à commercial et également baisser ma partie variable.

Ma situation :

- contractuellement, j'ai un contrat en tant qu'ingénieur commercial, avec une classification dans ma convention collective correspondant à de l'expérience sans management, et avec des commissions jusqu'à 10% de marge.
- dans les faits : depuis 2 ans, j'occupe un poste de responsable d'unité, avec une rémunération avec une prime variable et je gère un commercial (preuves des responsabilités par les mails)
- en terme d'objectif, j'ai réalisé tous mes objectifs l'année dernière en terme de CA et marge, et j'ai plus de 10 ans d'ancienneté.

Raisons évoquées par l'employeur :

- il veut réorganiser les équipes en tant de crise
- je suis trop payée par rapport au CA que je réalise
- je suis meilleure commerciale que manager

Conclusion :

=> il veut baisser mes commissions à maximum 7% (au lieu de 10% sur mon contrat, d'où baisse de 40% de salaire variable); et il veut me mettre sous la responsabilité d'un autre responsable d'agence qui a la même ancienneté que moi.

=> quels sont mes droits?

1/ s'ils me proposent un avenant, et si je refuse : peuvent-ils me licencier? si oui, pour quel motif?

2/ Menace employeur : en traçant par mail tous mes échanges avec mon employeur, celui-ci m'a indiqué que cela pouvait très mal se passer. En attendant, ce mois-ci, il veut me retirer des clients que j'ai ouverts. (forte pression)

=> que puis-je faire?

3/ peut-il invoquer un changement de poste s'il estime que je suis meilleure commerciale que responsable d'agence?

Merci bcp pour vos réponses.